

## **RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2014**

L'an deux mil quatorze, le 17 novembre, le Conseil Municipal de ST HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 10 novembre 2014

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mr QUENNESSON Gérard, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mme MORELLE Carole, Mr DHAUSSY Jérôme (est arrivé au point 4 de l'ordre du jour), Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme CARREZ Danièle, Mme LAPOINTE Christiane (est arrivée au point 3 de l'ordre du jour), Mr DEBIEVE Laurent, Mr CARLIER Benoît (est arrivé au point 4 de l'ordre du jour), Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) : Mr GAUDRY Michael, Mme STIEVENARD Catherine

Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

Le procès-verbal de la précédente réunion n'appelle aucune observation.

### **I – TRAVAUX DE RENOVATION PARTIELLE ET DE REMISE AUX NORMES DE SECURITE ET D'HYGIENE DU FOYER RURAL – CHOIX DE L'ARCHITECTE**

le Conseil Municipal par 10 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX A, Mr DEFAUX J-Fs, Mr GERARD D, Mr PROUVEUR D), confie à X10 Architectures de Raillencourt Sainte Olle, la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation partielle et de remise aux normes de sécurité et d'hygiène du foyer rural pour un montant d'honoraires de 13 800 € H.T.

### **II - ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR INTERIMAIRE**

le Conseil municipal décide par 13 voix pour et une abstention (Mme LEMAIRE Marie-Paule), d'accorder l'indemnité de conseil à Monsieur DELBARRE Régis, receveur intérimaire pour une gestion de 80 jours au taux de 100 % en remplacement du receveur en poste en arrêt maladie.

### **III - ACTUALISATION TARIFAIRE ANNUELLE REPAS RESTAURANT SCOLAIRE API RESTAURATION - AVENANT N° 4**

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité l'actualisation des prix des repas livrés au restaurant scolaire par API RESTAURATION de THIAN à compter du 1er septembre 2014 par avenant n°4 :

- repas Maternel/Primaire  
(Période scolaire et hors période scolaire) : 2€59TTC ;
- Viande doublée : 0€61 TTC ;
- pain coupé : 0€08 TTC.
- repas pique-nique : 0€61 TTC

### **IV - RESTAURANT SCOLAIRE - FIXATION DU TARIF REPAS AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE**

Le conseil municipal, par 16 voix pour et une abstention (Mme CHADUFAUX Annie) décide de fixer, à compter du 1er décembre 2014, le prix du repas au restaurant scolaire pour le personnel de surveillance à 2.59 €.

### **V - MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM D'AVESNES LES AUBERT**

le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier l'article 7 des statuts du SIVOM portant à 1 seul Vice-Président les membres du bureau.

VI - DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE  
D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS

Le conseil municipal désigne par 15 voix pour et 2 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie et Mr PROUVEUR David) :

Monsieur Gérard QUENNESSON, représentant la Commission Locale d'Évaluation des transferts de Charges (CLECT).

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Présentation des conclusions de l'audit le 24/11/2014 à 19 H au Foyer Rural ;
- rattachement de la délibération concernant l'autorisation par la commune de la perception et du reversement de la taxe sur la consommation finale d'électricité par le SIDEC à la réunion du 25 septembre dernier ;
- acquisition du terrain au 3 rue François Mitterrand, la délibération prise le 5 juin 2014 est exécutoire ;
- travaux du mois : tailles des arbustes et rabattage des plantations dans la commune.

Séance levée à 19 H 45.